

D2026-64

VILLE DU PECQ

D E C I S I O N

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Contrat de cession du spectacle « OUM PA PA – OPUS 2 »

Anne-Laure de BROSSES, Maire de la ville du Pecq ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22 ;

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L2122-1 et R2122-8 ;

Vu la délibération n° 26-3-1 du conseil municipal du 1er avril 2026 autorisant Mme le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, notamment la résiliation et l'application des pénalités, et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur :

- au seuil des procédures formalisées pour les marchés et accords-cadres de fournitures et services ;
- à 1 500 000 € H.T pour les marchés et accords-cadres de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, ;

D E C I D E

De signer avec la production Encore un tour, dont le siège social se situe au 35 rue du Progrès, 93100 Montreuil, représentée par Pierre MICHELIN en sa qualité de Président, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « OUM PA PA – OPUS 2 », dans le cadre de la saison culturelle 2026/2027.

De préciser que le présent contrat, fixe les dates des représentations comme suit :

- Vendredi 4 décembre 2026 : 20h30

Au théâtre le Quai 3, 3 Quai Voltaire – 78230, Le Pecq.

D'indiquer que le montant total de la prestation s'élève à 5 800€ HT + 63.30€ HT de frais repas, TVA à 5,5% : 322.48€ soit un total de 6 185.78€ TTC ; qui sera réglé par mandat administratif.



Le transport du matériel, des artistes et des collaborateurs du spectacles (hors transferts locaux) sera pris en charge par la ville du Pecq et sera refacturé au réel avec le taux de TVA en vigueur (20 %) par la production – dans la limite de 2 000€ HT.

D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le Pecq, le 12 juin 2026



Le Maire,

Anne-Laure de BROSSES